Wallonie

BatFactory

INNOVATIVE COATING SOLUTIONS
www.incosol4u.com

Réinventer le stockage d'énergie avec des batteries durables

Coordonné par l'UNamur, BatFactory réunit cinq universités et trois centres de recherche pour développer des batteries performantes et durables destinées au stockage stationnaire d'électricité, aux communautés d'énergie et à l'habitat. Le projet couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception et de la fonctionnalisation des matériaux d'électrodes à la fabrication de cellules et de packs de batteries instrumentés. Il associe nouveaux matériaux, procédés de fabrication à l'échelle pilote, capteurs et systèmes intelligents de gestion afin d'améliorer les performances, la sécurité et la durée de vie des batteries. Les travaux privilégient notamment les formulations aqueuses, les traitements plasma et l'utilisation de ressources biosourcées ou recyclées pour réduire l'impact environnemental et faciliter la circularité. L'écoconception s'appuie sur l'analyse du cycle de vie, tandis que des essais normalisés et des caractérisations avancées, dont la RMN in situ, permettent d'évaluer les solutions développées. Avec l'appui du pôle MecaTech, BatFactory ambitionne de structurer une filière wallonne compétitive, d'accélérer le transfert technologique vers les entreprises et de soutenir la transition énergétique. ICS intervient dans ce projet en tant que conseiller et soutien actif.

Start and end date: 01/2024 – 06/2027 (prolongation incluse)

Project partners		Fonds	Montant (€)	Année Budgétaire
UNamur Coordinateur	UNIVERSITÉ DE NAMUR	Région Wallonne Plan de relance de la Wallonie (PRW) 100%	4 983 896,80	2023
UCLouvain	UCLouvain		824 448,80	2023
ULB	ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES		824 208,45	2023
ULiège	LIÈGE université		2 151 854,86	2023
UMONS	UMONS Université de Mons		915 061,99	2023
CRM	CRM GROUP	PRW (75%) + Fonds propres	588 333,53	2023
Materia Nova	MATERIA NOVA Materials R&D Center		1 080 964,13	2023
Cenaero	Cenaero		591 683,49	2023

Budget total: 11 960 452,05 €, dont 11 395 206,76 € octroyés par la REGION WALLONNE